



Peinture de «Sibille»
Exposition au Point I et dans l'ossuaire cet été

KELEIER AR MERZER



Bulletin Municipal

LA MARTYRE

JUILLET 2014

MEMENTO

Mairie 4 Route de Ty-Croas
Tél. : 02 98 25 13 19
Fax : 02 98 25 14 02
Adresse courriel : mairie@lamartyre.fr
Site : lamartyre.fr

Chantal SOUDON Maire
Présidente aux finances, budget, administration
Générale, développement

Jean-Michel DONVAL Adjoint aux bâtiments, urbanisme, voirie
espaces verts, environnement, agriculture

Marie-Annick L'ERROL Adjointe au social, CCAS, enfance jeunesse, scolaire.

Mickaël VAILLANT Relations avec association/tourisme, animation
culturelle, communication, bulletin municipal,
bibliothèque.

Cantine 2 Route de La Roche Tél. : 02 98 25 10 76

Bibliothèque 4 Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 13 01

Maison du Plateau Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 13 95

Regroupement Pédagogique Intercommunal

- Ecole communale (Primaire) Tél. : 02 98 25 13 87
- Ecole Ploudiry (Maternelle) Tél. : 02 98 25 13 76

Ecole Saint Joseph 7 Route de La Roche Tél. : 02 98 25 13 65

SIPP Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 16 52

ALSH de Kerbrug Kerbrug Tél. : 02 98 25 15 69

Maison des Jeunes Ploudiry Tél. : 02 98 25 12 38

URGENCES

Pompiers 18

Gendarmerie 02 98 85 00 82

EDF (dépannage) 0810 333 029

SAMU 15

Gardes médicales 15

Eau (SIPP) 06 80 60 33 75

Le Mot du Maire

Voici l'été ! Déjà, diront beaucoup d'entre nous, tellement le temps s'écoule vite !

Un planning de juin surchargé pour beaucoup entre les kermesses, les AG, les repas de fin d'année, les examens avec, pour les jeunes, la petite anxiété en attendant les résultats et pour leurs parents, l'angoisse la plus totale.

Juillet arrive avec le verdict, vu sur internet pour beaucoup ou découvert dans la presse locale : " tiens ! Marie a eu son bac avec mention"... Entre temps, nous aurons vibré pendant les matches de l'équipe de France de foot au Brésil, tout en nous préparant à suivre le Tour de France.

L'été, c'est aussi accueillir les petits enfants pendant que les parents travaillent (ou sont aux Vieilles Charrues), réaliser de belles récoltes dans les jardins, faire les moissons, découvrir d'autres pays ou paysages. C'est, pour tous, profiter d'un rythme plus propice aux découvertes et se donner le temps d'ouvrir les yeux autour de soi.

À La Martyre, l'été démarre avec l'ouverture de la saison touristique. Cette année encore, deux guides de la SPREV et trois autres mis à disposition par la Communauté de Communes accueilleront les touristes, 7 jours sur 7, pour expliquer, interpréter ce magnifique patrimoine qu'est notre enclos. L'association A Tout'Art présentera 2 expositions, une peintre, SIBILLE, au Point I, et un Céramiste, Benoist LAGARDE, à l'ossuaire.

Je vous engage donc tous à jouer au touriste cet été à La Martyre. Commencez par le Point I, des fascicules de découvertes sont à votre disposition, suivez ensuite une visite guidée de l'enclos (par un guide ou un audio phone) pour re-découvrir la richesse de l'enclos. Ne manquez surtout pas les 2 expos. Parcourez aussi les sentiers du Plateau tout seul (guides au Point I) ou via les randonnées " spéciales estivants" organisées par le GRPP. Terminez par un pique-nique au Bois Noir.

Ce programme à la découverte de notre *patrimoine* si divers vous aura enchantés.

Ce patrimoine justement, notre "héritage commun" selon une des définitions du Larousse, nous voudrions le recenser et le mettre en valeur par la mise en place d'une **commission extra- municipale** composée de quiconque s'intéresse de près ou de loin à notre commune. Certains d'entre nous collectent les articles de presse depuis plusieurs décennies, d'autres ont des photos sur des événements, anodins peut-être, mais qui font tout le goût de l'histoire, d'autres encore nous raconteraient des anecdotes.... Quelques conseillers municipaux sont partants déjà pour cette aventure, **n'hésitez pas à nous rejoindre**. Nous vous relaterons nos découvertes dans chaque Keleier à compter du prochain.

A tous, je souhaite un très bel été !

Chantal SOUDON

SOMMAIRE du N° 126

La mairie communique.....	pages 3-4
Au fil des réunions du Conseil municipal.....	pages 5-6
Communiqués diverses.....	pages 7-8-9-10
Calendriers des messes et manifestations.....	page 11
Le Club des bruyères.....	page 12
Le GRPP.....	page 13
A Tout'Art.....	page 14
L'Atelier F'Art Ouest.....	page 15
Le Club de Gym.....	page 16
La Bibliothèque – Alnitak.....	page 17
ALPP.....	page 18
Le Plateau en folie.....	pages 19-20

NOUVEAUTÉ WIFI PUBLIC : Une borne Wifi est installée à la mairie de La Martyre. Tout le parking de la mairie est en zone WIFI. Cette zone sera étendue dans les prochains mois aux autres bâtiments communaux.

Service assainissement collectif de la CCPLD : 02 98 85 49 66 ou service d'astreinte au 06 11 74 64 98 (24 h/24 et 7jours/7) ou messagerie électronique assainissement@pays-landerneau-daoulas.fr

☒ ☒ ☒ ☒ ☒

La Mairie sera fermée le **mercredi et le samedi en juillet et août**

☒ ☒ ☒ ☒ ☒

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC sauf juillet et août

LUNDI, MARDI, VENDREDI
9 h 00 / 12 h 00 – 13 h 30 / 17 h 30
MERCREDI 13 h 30 / 17 h 30
JEUDI, SAMEDI 9 h 00 / 12 h 00

Si vous avez besoin de venir un jour de fermeture, veuillez prendre contact avec la mairie 02 98 25 13 19 auparavant.

Un répondeur téléphonique pourra enregistrer votre demande ou envoyez un courriel mairie@lamartyre.fr

Vous pouvez retrouver le bulletin municipal en couleur sur le site internet de La Martyre

Prochain bulletin fin septembre
☒☒☒

L'accueil des visiteurs à La Martyre

Le Point I sera ouvert du mercredi 2 juillet au vendredi 29 août de 10h30 à 18h00 tous les jours.

Manon Kervella accueillera les visiteurs aidée de Romain Maony et de Laurianne Page.

Les guides de la SPREV, formés par Patrick HUBERT assureront **les visites de de l'enclos** du 7 juillet au 23 août. Tous les jours de la semaine de 10h00 à 12h30 et de 14h30 à 18h00.

Dimanche de 14h30 à 18 h 00.

AVIS AUX NOUVEAUX RESIDANTS ET DEPARTS DE LA COMMUNE

Merci de vous faire connaître en Mairie afin d'y laisser votre identité et celle de votre famille (apporter le livret de famille ou pièce d'identité). Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de La Martyre avant le 31 décembre pour y voter à partir du mois de mars de l'année suivante. Pensez aussi à changer l'adresse de votre carte grise, c'est obligatoire (imprimé disponible en mairie ou sur internet).

Nous disposons de la liste des associations.

Si vous envisagez de quitter la commune, merci de contacter la mairie pour faire le relevé d'eau et permettre le suivi des facturations. Cette attention évite bien des soucis.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE SORTIE DE TERRITOIRE - PASSEPORT

CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI)

Première demande ou carte cartonnée, fournir :

- extrait d'acte de naissance avec filiation ou copie intégrale de l'acte de naissance + copie du livret de famille pour les mineurs + jugement de divorce s'il y a lieu
- justificatif de domicile de - 6 mois (facture électricité, téléphone, eau...), certificat d'hébergement et copie pièce d'identité de l'hébergeant pour majeur hébergé

- 2 photos d'identité

Renouvellement, fournir :

- Carte sécurisée périmée
- 2 photos d'identité
- Justificatif de domicile

Connaître nom, prénoms, date et lieu de naissance de ses parents.

Si l'ancienne CNI n'est pas restituée : 25 € de droit de timbre fiscal et dossier de 1^{ère} demande à constituer.

Le demandeur doit faire lui-même la demande (empreinte à partir de 13 ans).

Délai de réception : 5 semaines à compter de l'envoi du dossier complet en Sous-Préfecture.

NOUVEAU : à partir du 1^{er} janvier 2014, la validité de la carte d'identité pour les personnes majeures sera portée à 15 ans. Pour les personnes mineures : 10 ans

PASSEPORT BIOMETRIQUE

La demande de passeport doit être désormais déposée dans une des trente communes équipées du dispositif de recueil des données biométriques.

Il est possible d'utiliser des formulaires dématérialisés de demande de passeport mis à la disposition du public sur les sites : service-public.fr et mon.service-public.fr

Prévoir 6 semaines de délai.

SORTIE DE TERRITOIRE

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la sortie de territoire est supprimée pour les mineurs.

Un mineur français pourra voyager seul avec les titres d'identité demandés par le pays de destination (carte d'identité dans l'Union européenne, passeport hors Union Européenne). Certains pays imposent des modalités spécifiques particulières telles qu'un visa ou une autorisation parentale pour les mineurs. Il faut vérifier les documents demandés en allant sur le site internet du ministère des Affaires étrangères, dans la rubrique « conseils aux voyageurs ».

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS : journée défense citoyenne

Les jeunes gens qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant leur anniversaire.

Apporter le livret de famille des parents. Une attestation leur sera remise. Elle est nécessaire et obligatoire pour les concours, examens divers et permis de conduire.

CORRESPONDANTS DE LA PRESSE LOCALE

Ouest France : Kathy HOYEZ

kty-hoyez@orange.fr

06 31 39 20 69 ou 02 98 68 47 17

Le Télégramme : Laurent SEITE

1 Résidence rurale à SAINT URBAIN

☎ 02 98 25 03 32

seite.laurent484@orange.fr

ETAT CIVIL DU 2^{ème} TRIMESTRE 2014

Naissances :

Le 26/04 : Kelyah PLATERO GUIDAL, 6 route de La Roche

Le 05/06 : Nolan RIOU, 1 route d'Irsiry

Mariage :

Le 14/06 : Nicolas DONVAL domicilié à Keravel et Christelle BODENNEC, domiciliée à 9 rue Sant Dodu à Guiclan.

Décès :

Le 15/05 : Marie Thérèse Yvonne GUILLOU, domiciliée à La Haie.

URBANISME – ENREGISTRES EN MAIRIE

DEPOT DE DECLARATION PRÉALABLE

Jo PETTON, 17 route de Ty-Croas : Bardage du pignon de la maison

Annick GRUNY, 10 rue St Salomon : Changement des lucarnes par fenêtres de toit et création de sortie de toit

DEPOT DE PERMIS DE CONSTRUIRE

EARL LE ROUX, Pors Ar Glouet : hangar silo couloir

SIPP, route de Ploudiry : bureau

Michel TROADEC, Traon Perenez : couverture silo.

Vous trouverez les imprimés de demandes d'autorisation d'urbanisme sur le site suivant :

www.urbanisme.equipement.gouv.fr ou en mairie bien sûr.

ANALYSE D'EAU

Prélèvement du 10 mars 2014 maison des enfants de Kerbrug à La Martyre

Chlore libre : < 0.1 mg/LCl2

- Chlore total : 0.26 mg/LCl2

- pH : 7.1 unitépH

- Nitrates : 15 mg/l

Eau prélevée conforme aux limites de qualité. L'analyse complète est affichée au tableau extérieur de la mairie.

HORAIRE DES DECHETTERIES DE St ELOI (Plouédern) et DAOULAS

Du 01/11 au 28/02 Horaire d'hiver	Du 01/03 au 31/10 Horaire d'été
--------------------------------------	------------------------------------

9h-12h // 14h-17h30	9h-12h // 14h-19h
---------------------	-------------------

RECUPERATION DES DECHETS SUR LA COMMUNE

☞ Conteneurs couvercles jaunes et verts : mardi après-midi au domicile en alternance.

Le calendrier des tournées est disponible en mairie.

Si le mardi est jour férié, la tournée est reprogrammée le mercredi. Prévoir de mettre les conteneurs le mardi soir car le ramassage peut se faire à partir de 5 h 00 du matin le mercredi.

☞ ECO-POINT, route de Ploudiry, parking de la Maison du Plateau :

⊙ le verre

⊙ les textiles

☞ Aire intercommunale de Keravel, route de Ty-Croas :

⊙ les déchets verts **UNIQUEMENT**

☞ Déchetteries de St Eloi ou Daoulas

⊙ Autres déchets

☎ Aire de St Eloi : 02 98 85 19 50

☎ Aire de Daoulas : 02 98 25 92 60

Si vous vous apercevez que les colonnes de tri sont pleines, merci de le signaler en mairie. Ne déposez pas des cartons ou sacs au bas des colonnes, ayez un geste citoyen jusqu'au bout.

COMMANDE DE CONTENEURS à ORDURES MENAGERES - REPARATIONS

Si vous souhaitez acheter un conteneur ou le faire réparer (couvercle enlevé...), il faut s'adresser directement au service environnement de la Communauté de communes : 02 98 21 34 49 – ZA de St Ernel à Landerneau (près de la piscine).

TARIFS DE BACS A ORDURES MENAGERES :

Bacs roulants 120 l : 10.00 € // 240 l : 15.00 €

360 l : 20.00 € // 770 l : 50.00 €

TARIFS DES COMPOSTEURS :

Composteurs 300 l : 20.00 € // 600 l : 25.00 €

800 l : 30.00 €

Service Environnement ☎ 02 98 21 34 49

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00.

AU FIL DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNIONS du 16 mai, 20 et 27 juin 2014

L'intégralité des procès verbaux des réunions peut être consultée en mairie

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La commission des finances a étudié les demandes de subventions formulées par les présidents d'associations. Ce travail est présenté aux conseillers municipaux.

Une somme de 8 000.00 € est inscrite au budget primitif. Les subventions suivantes sont votées.

ASSOCIATIONS COMMUNALES		2400
CLUB DES BRUYERES		200
CLUB GYM		400
LIVRES ET CULTURE SUR LE PLATEAU		1000
SOCIETE DE CHASSE		300
A TOUT'ART		500
ASSOCIATIONS DU PLATEAU ET DU CANTON		2350
ASTRO CLUB ALNITAK		100
AMICALE LAIQUE DU PLATEAU		800
PLOUDIRY SIZUN HANDBALL		1200
LE PLATEAU EN FOLIE		250
ASSOCIATIONS PAYS LANDERNEAU-DAOULAS		415
A.A.P.P. DAOULAS		50
A.A.P.P.M.A. ELORN		50
EAU ET RIVIERES DE BZH		35
VIE LIBRE DU FINISTERE		60
FNATH ACCIDENTES DE LA VIE Landerneau		30
Ass.TREZERIEN CLUB PIERRE DE LUNE		30
DONNEURS SANG LANDERNEAU		30
CROIX ROUGE Landerneau		30
Secours Populaire de Landerneau		100
ASSOCIATIONS SPORTIVES PAYS LANDERNEAU		150
PLA (Pays Landerneau Athlétisme)		75
EOL BASKET Landerneau		75
AUTRES ASSOCIATIONS DEPARTEMENTALES		660
Maison familiale rurale Kerozar/Morlaix		30
Notre Dame des Victoires/Landivisiau		100
C.E.M. Créach ar Roual Dirinon		300
Maison familiale d'Elliant		30
Sauvegarde de l'enfance-Institut J Louis Etienne		200
ASSOCIATIONS SANTE SOCIAL HUMANITAIRE		210
A.D.A.P.E.I. QUIMPER		50
Restaurants du cœur - Brest		60
Secours catholique		50
Solidarité Paysans du Finistère		50
TOTAL		6185

DECISION POUR VENTE DE BOIS A LA COUPE

Le Conseil décide de fixer le prix de la corde de bois à 30 € à prendre essentiellement au Bois noir (bois à débiter sur place et à enlever par ses propres moyens). C'est l'ONF qui s'occupe de répartir les lots et de cuber le bois. Une liste de personnes est d'ores et déjà constituée.

ELECTION DES DELEGUES AUX ELECTIONS SENATORIALES DU DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 2014

Le Conseil municipal s'est réuni le 20 septembre afin d'élire ses trois délégués qui voteront pour les sénatoriales le 28 septembre prochain à Quimper.

Il s'agit de : Chantal SOUDON, Jean-Michel DONVAL et Marie Annick L'ERROL. En cas d'empêchement d'une des personnes ci-dessus, les suppléants suivants sont élus : Mickaël VAILLANT, Jean-Yves LAOUENAN et Sébastien RAMONÉ.

ADOPTION DES TARIFS AU RESTAURANT SCOLAIRE

A l'unanimité, les tarifs sont augmentés de 2 % et adoptés comme suit :

- 1) **3.40 €** : repas régulier
- 2) **5.48 €** : communes extérieures

A savoir les communes de Loc Eguiner et Tréflévénez donnent une participation aux familles pour réduire le prix des repas.

- 3) **5.80 €** : tarif occasionnel ou tarif adulte (il s'applique pour les enfants qui ne mangent pas en moyenne 2 repas hebdomadaires).

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL CONCERNANT LE TRACÉ RTE et GRT Gaz AU RACCORDEMENT DE LA CENTRALE A GAZ DE LANDIVISIAU

Sans prendre avis sur le projet présenté, le Conseil souhaite attirer l'attention sur :

- Le souhait de saisir l'opportunité de ces travaux pour se raccorder à la fibre optique
- Que ces travaux ne retardent pas l'aménagement du carrefour giratoire du Keff, sur la Départementale N° 764, en partenariat avec le Conseil Général
- Que ces travaux fassent appel, en priorité, à la main d'œuvre locale
- Que la possibilité soit offerte à la commune de récupérer les gravats pour refaire les chemins de randonnées
- Et qu'enfin, les travaux sur voirie soient réalisés dans les conditions techniques optimales (bétonnage de fond de tranchées) afin de ne pas entraîner affaissements ni réfection du tapis de chaussée.

FRAIS DE MISSION

Le Conseil municipal décide le remboursement des frais kilométriques des élus, salariés et membres du CCAS empruntant leur véhicule personnel et missionné par la commune. Ce remboursement se fait au vu d'un état et sur la base de l'arrêté en vigueur publié au JO.

AIRE DE JEUX

Informé des subventions réellement accordées pour l'aménagement d'une aire de jeux (terrain multisports et skate park), le Conseil municipal décide d'aménager un terrain de skate park au Bois Noir. L'idée du terrain multisports est abandonnée au titre que deux communes limitrophes en ont aménagé : Ploudiry et Tréflévénez.

La commune prévoit aussi d'aménager des jeux pour les enfants qui seront plutôt installés au bourg. Le Conseil donne l'accord pour lancer l'appel d'offres.

ACHAT D'UN RADAR PÉDAGOGIQUE

Afin d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse, la commune décide d'acheter un radar pédagogique qui sera déplacé par les agents du SIPP sur les routes communales. Un dossier de demande de subvention sera monté.

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES RENTREE SCOLAIRE 2014/2015

La réforme des rythmes scolaires modifie les temps scolaires et périscolaires.

Pour les communes, elle implique de revoir l'organisation hebdomadaire des activités périscolaires.

A la rentrée prochaine des temps d'activités périscolaires (**TAP**) seront organisés sur les 3 sites « écoles » :
Regroupement pédagogique intercommunal, école communale Le Tréhou, école st Joseph La Martyre.

L'organisation des **TAP** est confiée au Syndicat intercommunal du plateau de Ploudiry (SIPP).

Le tableau ci-dessous vous présente les horaires et les activités des TAP pour l'année scolaire 2014/2015.

RPI PLOUDIRY/LA MARTYRE		LE TREHOU		ST JOSEPH LA MARTYRE	
<i>Maternelle- Ploudiry</i>	<i>Elémentaire- La Martyre</i>	<i>Maternelle</i>	<i>Elémentaire</i>	<i>Maternelle</i>	<i>Elémentaire</i>
Lundi, mardi, jeudi, vendredi. 13h30 – 14h15	Lundi, vendredi. 15h15-16h45	Lundi, mardi, jeudi. 13h30- 14h30		Lundi, mardi, jeudi, vendredi. 13h30 – 14h15	Mardi, jeudi. 15h00-16h30
Peinture, dessin, sports, contes, lecture, bricolage, cirque, expériences, magie, théâtre, jeux de société,...					

TRANSPORT SCOLAIRE

Les élèves désirant emprunter le transport scolaire en direction de LANDERNEAU ou SIZUN pour la rentrée prochaine doivent s'inscrire auprès des bureaux des Cars de l'Elorn à Landivisiau, route de St Pol avant le 11 juillet 2014. Pour ces nouveaux élèves, un dossier d'inscription peut être retiré auprès des Cars de l'Elorn ou en téléphonant au 02 98 68 04 36 ou sur le site Internet : www.cars-elorn.fr

En cas de paiement par prélèvement, veuillez retirer également un mandat de prélèvement et l'accompagner d'un RIB.

REGLEMENTATION RELATIVE AUX FEUX

Arrêté préfectoral du 4 juin 2014 relatif à la prévention des incendies dans les bois, landes et plantations et les terrains les entourant dans la limite de 200 mètres :

Dans les espaces, l'usage du feu est interdit du 15 mars au 30 septembre. Des dérogations peuvent cependant être accordées par le Maire aux propriétaires pour de l'écobuage, des feux de camp, des barbecues.

Circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage des déchets verts : Cette circulaire qui découle du Grenelle de l'Environnement a pour objectif de réduire la pollution de l'air. Ainsi, les déchets de jardins et parcs comme les déchets verts ne peuvent donc pas être brûlés. Des dérogations peuvent être accordées par arrêté préfectoral. Cette interdiction s'applique uniquement aux particuliers, aux collectivités territoriales et aux professionnels de l'entretien d'espaces verts. Les déchets agricoles sont classés à part.

PROPRETÉ SUR LES AIRES DES DÉPARTEMENTALES

Constatant que depuis plusieurs mois des amoncellements de sacs d'ordures ménagères sont déposés aux abords des poubelles situées sur les aires de repos de la RD Landerneau Sizun le Conseil Général rappelle : « les poubelles situées sur les aires de repos le long des routes départementales hors agglomération sont réservées à l'utilisateur en déplacement. En cas d'infraction, la contravention de 5^{ème} classe peut aller jusqu'à 1 500 € d'amende ».

LE CLOS DES BRUYÈRES, Route de La Roche

Après quelques tâtonnements, le lotissement du bourg repart sur de nouvelles bases ! Son nom, déjà, a changé ; « nous avons voulu nous rapprocher de l'histoire du lieu » déclarent les initiateurs du projet. Nous allons le baptiser « Le Clos des Bruyères » en s'inspirant du lieudit Kerbruck.

Un nouveau concept est aussi proposé aux futurs acquéreurs : LA MAISON EVOLUTIVE.

Afin de s'adapter à toutes les bourses, le projet propose en effet des maisons finies de qualité en maçonnerie ou en ossature bois, à partir de 170 000 € (maison + terrain).

Des agrandissements futurs (à réaliser plus tard par entreprise ou par soi-même) sont déjà dessinés (... et les plans fournis) ; un séjour plus grand, une chambre au RdC, une de plus à l'étage, une véranda, un garage ou un car port, etc...

Les exemples proposés vont de 79m² à 105m² voire plus si affinités ; (la maison peut aussi être sur mesure avec un travail d'architecte).

Pour les constructeurs dans l'âme, nous pouvons aussi livrer des maisons « à finir » avec de belles économies en perspective, mais avec de « l'huile de coude ».

Les qualités du bâti et les équipements performants permettent de rentrer dans les critères règlementaires BBC (pour une consommation de chauffage de l'ordre de 100 à 150 € par an !), voire, d'atteindre la maison passive (pas de besoin de chauffage).

Les terrains vont de 445 à 850 m². Toutes les maisons bénéficient d'une orientation idéale, Sud-Ouest pour les pièces de vie, Est pour les chambres.

Pour les contacts, avec un simple clic, vous nous retrouvez sur le site « [évolutive29.com](http://evolutive29.com) » .

Pour des renseignements de vive voix, vous appelez au 02 98 21 69 26.



Urgence secours
Action sociale
Santé
Formation
Action internationale



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Landerneau, le 11 Juin 2014

Visite de courtoisie au domicile des personnes âgées et ou isolées :

L'unité locale de Landerneau lance une nouvelle activité, à destinations des personnes âgées, à compter du mois d'Octobre 2014

L'objectif de l'action que veut conduire l'unité locale de la Croix-Rouge française de Landerneau est de contribuer à la lutte contre la solitude et l'isolement de personnes âgées et/ou isolées dans sa zone d'activité par l'intermédiaire de visites de courtoisie.

• Les personnes visitées

Les personnes susceptibles d'être visitées sont âgées ou non, vivant seules ou en couple. Elles résident sur les communes de Landerneau, la Forest Landemeau, la Roche Maurice, la Martyre, Pencran, Ploudiry, Plouédern et Saint Divy.

• Faire une demande de visite de courtoisie

Si vous connaissez des personnes isolées qui pourraient bénéficier de ces visites, vous trouverez ci-dessous nos coordonnées pour nous contacter par mail, internet, téléphone ou par courrier :

Croix Rouge Française
Unité Locale de Landerneau
Allée des Haras
29800 LANDERNEAU
Tél : 06-06-48-10-79
E-mail : ul.landerneau@croix-rouge.fr
Site internet : <http://landerneau.croix-rouge.fr/>

A réception de votre demande nous prendrons contact avec vous, afin de convenir d'un entretien au cours duquel nous définirons ensemble le moment et la fréquence de nos visites.

Contact presse

Sébastien POLARD
Responsable Local de la Communication et du Développement des Ressources
Portable : 06-75-52-23-27
E-mail : sebastien.polard@croix-rouge.fr

Site internet : <http://landerneau.croix-rouge.fr/>
Page Facebook : www.facebook.com/CRFLanderneau



La MSA d'Armorique se mobilise cette année encore pour inciter à la vaccination du plus grand nombre de personnes.

Son objectif est d'aider ses assurés à mieux comprendre les bénéfices individuels et collectifs de la vaccination parce qu'elle reste le seul moyen pour se protéger efficacement et durablement contre les maladies infectieuses.

Aujourd'hui encore de nombreuses épidémies persistent notamment en raison d'une couverture vaccinale insuffisante chez les adolescents et les jeunes adultes.

Face au phénomène de rappels de vaccination oubliés, ou de vaccinations qui n'existaient pas pendant l'enfance, la MSA d'Armorique invite chacun à faire le point sur ses vaccinations et à les mettre à jour si nécessaire. Même si certaines maladies sont devenues plus rares, les microbes qui en sont responsables circulent toujours. Tenir à jour ses vaccins est indispensable pour se protéger soi-même mais aussi l'ensemble de la population.

Rougeole et méningite, des risques majeurs

La vaccination contre la méningite est une priorité en Bretagne où il existe un risque deux fois et demi plus élevé qu'ailleurs de contracter ce virus. Pourtant seulement un jeune de 20 à 24 ans sur dix est vacciné.

Si l'épidémie de rougeole constatée depuis plusieurs années est en recul dans notre région, il est néanmoins important de maintenir la vigilance dans la lutte contre cette maladie pour éviter qu'elle ne se propage à nouveau.

Pour plus d'informations, de nombreuses documentations sont disponibles dans les accueils de la MSA d'Armorique ou sur www.msa-armorique.fr ou parlez-en à votre médecin traitant

Dangers du soleil : le mélanome à éviter d'urgence

Le mélanome est le cancer de la peau le plus grave. En 2012 il a provoqué 1.672 décès en France et le nombre cas recensé ne cesse d'augmenter chaque année. Il s'agit d'un cancer agressif qu'il est important de détecter dès le début de son évolution pour laisser un maximum de chances de guérison. Au moindre doute sur l'aspect de la peau, il faut absolument consulter un dermatologue.

Les agriculteurs et toutes les personnes qui travaillent en extérieur sont particulièrement soumis aux risques des cancers de la peau puisqu'ils sont régulièrement exposés au rayonnement solaire.

La MSA d'Armorique, partenaire du syndicat national des dermatologues, vous rappelle qu'il est toutefois possible de diminuer les risques solaires par quelques comportements préventifs :

- éviter le soleil entre 12h et 16h
- se couvrir avec des vêtements, un chapeau et des lunettes de soleil
- utiliser une crème solaire haute protection et en renouveler l'application
- rechercher l'ombre

La protection est particulièrement importante pour les enfants, auxquels il faut apprendre très tôt les réflexes de prévention.

HORAIRE DES MESSSES DE L'ENSEMBLE PAROISSIAL DU PLATEAU DE PLOUDIRY

DATES	PLOUDIRY	LA MARTYRE	LOC-EGUINER	LE TREHOU	TREFLEVEZ
JUILLET					
Dimanche 06				10 h 30	
Dimanche 13		10 h 30			
Dimanche 20	10 h 30				
Dimanche 27			10 h 30		
AOUT					
Dimanche 03					10 h 30
Dimanche 10				10 h 30	
Vendredi 15		10 h 30			
Dimanche 17	10 h 30				
Dimanche 24					10 h 30
Dimanche 31			10 h 30		
SEPTEMBRE					
Dimanche 07	10 h 30 Pardon St Antoine				
Dimanche 14				10 h 30	
Dimanche 21			10 h 30 Pardon		
Dimanche 28		10 h 30			
Dimanche 05/10					10 h 30
Dimanche 12/10	10 h 30				

« L'Echo du Plateau », le feuillet mensuel de notre Ensemble paroissial, est disponible dans toutes les églises du Plateau, vous y trouverez des renseignements pratiques.

Les permanences sont assurées tous les samedis de 10 h 00 à 12 h 00 à la maison interparoissiale, 2 A rue de l'enclos à Ploudiry. ☎ 02 98 25 12 43

Les horaires des messes de notre Ensemble Paroissial peuvent être consultés sur le site du diocèse de Quimper <http://catholique-quimper.ccf.fr>

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS CANTONALES

Date	Manifestation	Lieu	Association
JUILLET			
Dimanche 13	Spectacle des enfants à 20 h 00	Cirque parking SIPP	APE du RPI
AOUT			
Jeudi 7	Concert de Cécile Corbel	Tréflévénez	
SEPTEMBRE			
Samedi 6	Rando quad	MDP	Quadeurs du Plateau
Dimanche 7	Pardon St Antoine	Ploudiry	
Samedi 13	Fête de l'amitié	MDP La Martyre	Anciens combattants
S.20 et D.21	Randos – repas - animations	MDP	Les Cavaliers du Plateau



Club des Bruyères de La Martyre-Tréflévénez

Quatre évènements marquants ont animé ce trimestre : le **concours interne** de pétanque accompagné du repas au restaurant du keff, la **rencontre avec le club de La Mignonne du Tréhou**, à la Maison du Plateau, le **challenge de pétanque** avec le troisième jeudi à Tréflévénez, la **sortie de printemps** dans la région de Roscoff-Morlaix.

Le mercredi 21 mai, plus d'une quarantaine d'adhérents prennent le départ pour Roscoff, où dès notre arrivée au port du Bloscon nous sommes pris en charge par une guide, pour la visite d'un navire de la Brittany Ferries. Nous avons pu admirer les différentes parties de l'Armorique (nom du bateau visité) : les salons, les cabines, les ponts, les bars, la cafétéria.... Confortablement installés dans un des salons la guide nous a commenté l'histoire de Roscoff avec la Brittany Ferries. Une matinée très agréable qui s'est achevée par un repas à l'auberge du quai.



Dans un des salons, nous sommes attentifs aux explications de notre guide... et nous posons devant la gare de Morlaix

Une visite commentée de Roscoff, cité corsaire, nous conduit à travers les rues et ruelles, jusqu'à la gare où nous prenons le « petit train » pour rejoindre Morlaix à travers la zone légumière et les abords de la Penzé: trajet également illustré par notre guide.

Arrivés à Morlaix, nous descendons vers le viaduc en passant devant l'école Notre-Dame de Lourdes, qui doit connaître sa dernière année scolaire. Restera la Chapelle Notre Dame des Anges, lieu de mémoire du bombardement du vendredi 29 janvier 1943 qui visait le viaduc en larguant 250 kg de bombes, faisant de graves dégâts et 67 victimes dont 39 enfants de 2 à 6 ans et leur institutrice de 30 ans. Sur le viaduc, par un point de vue magnifique sur la ville, se termine cette journée belle et intéressante...



Le viaduc auprès de l'église Saint Melaine...et la chapelle Notre Dame des Anges où une plaque porte le nom des 39 enfants.

Les activités prévues pour la fin de l'année 2014 :

- le jeudi 10 juillet, rencontre avec le club de La Mignonne, au Tréhou
- le vendredi 5 septembre, sortie d'été à Pont-Aven et Concarneau
- Le **dimanche 19 octobre**, kig ha farz du club des Bruyères
- Le jeudi 11 décembre, assemblée générale de l'association

"Randonnées spéciales estivants" 2014

Le G.R.P.P. vous propose 3 Randonnées Guidées et Gratuites, ouvertes à tous

↪ - 17 Juillet à **Loc Eguiner** : Départ à **14h00** Face à la mairie.

↪ - 21 Août à **La Roche Maurice** : Départ à **14h00** Place de l'Eglise

Les municipalités offrent un pot de l'amitié à l'issue de la randonnée.

Pour tous renseignements :

Janine LE LANN – 5 rte du Keff – La Martyre - Tél. : 02.98.25.10.66

Randonnées du soir - organisation G.R.P.P. -

Les mardis soir du 1 juillet au 5 août (1h30 à 2h00 de marche) avec **départ à 20h00 précises**

Ouvertes à tous

<i>Jour</i>	<i>Lieu</i>	<i>Rendez-vous</i>	<i>Guide</i>	<i>Téléphone</i>
01 juillet	Tréflévénéz	Face à la Mairie	Jean Cariou	02.98.21.93.59
8 Juillet	Ploudiry	Place de l'église	Bernard Abalain	02.98.25.11.39
15 Juillet	La Roche Maurice	Place de l'Eglise	Anik Cann	02.98.20.45.75
22 Juillet	La Martyre	Place de l'Eglise	Janine Le Lann	02.98.25.10.66
29 Juillet	Le Tréhou	Place de l'Eglise	Yvette Le Borgne	02.98.68.82.52
05 Août	Loc Eguiner	Face à la Mairie	Rémi Ropars	02.98.68.06.95

Le GRPP en balade dans le Larzac

La traditionnelle sortie de printemps du GRPP (Groupe des randonneurs du plateau de Ploudiry) les a menée cette année dans le sud Aveyronnais, et précisément dans la commune de NANT, d'où durant toute une semaine ils ont pu randonner dans cette magnifique région, entre Causses et Cévennes, dans un cadre naturel et grandiose. Ils ont notamment pu visiter des villages classés les plus beaux villages de France, tels ceux de "La Couvertorade" (notre photo de groupe) ainsi que celui de "Cantobre". Graver le mont Aigoual, visiter les caves de Roquefort, découvrir l'univers insolite de Montpellier le vieux, de même que la magnificence du Viaduc de Millau. Pour terminer par une dégustation dans une chocolaterie artisanale tenue par une même famille depuis plus de 7 générations. C'est fourbu mais totalement enchantés de ce périple, qu'ils ont pu retrouver le soleil généreux du plateau de Ploudiry.

Les 35 randonneurs du plateau de Ploudiry sur le plateau du Larzac

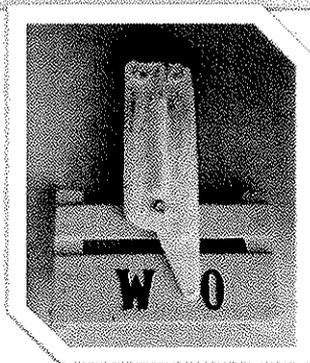


A Tout'Art : donne la parole aux Artistes amateurs et confirmés et aussi aux artisans d'art.

Kty et Paule Présidentes de l'association accueillent vos talents et vous aident à les mettre en avant

Inscrivez-vous: 06.31.39.20.69//06.74.72.64.35 ou par mail a.tout.art@hotmail.fr

Après une ouverture de saison Artistique en Juillet et Août 2013 à la Martyre avec une exposition aussi atypique que le lieu de l'enclos Saint Salomon et point « I »

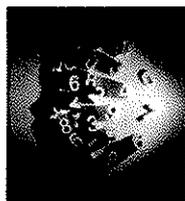


Après, le Marché de Noël 2013 sur la place de l'école de la Martyre 24 Artistes et Artisans d'Art : amateurs ou confirmés ont exprimé leurs talents en s'inscrivant : Alors préparez 2014 le 13 Décembre en salle, on attend vos propositions ...



Il y a aussi des stages de dessin et d'art anachronique pour petits et grands pendant les vacances

Et voilà Nous repartons avec une nouvelle ouverture de saison touristique : Alors cette Année on fait dans l'Artiste Confirmé : Sibille artiste peintre anticonformiste et merveilleusement inspirée et Benoist La Garde maître céramiste génial « Objets inanimés, avez-vous donc une âme ? »...



« L'Atelier F'Art Ouest »
Fête ses 2 ans : au 8 rue Saint Salomon le 4 Juillet

« Ils » ne connaissaient rien au dessin et aux arts anachroniques ou si peu, certains sont pilotés pas à pas, d'autres plus à l'aise, ont déjà commencé à s'exprimer, mais ce qui les rassemble tous, c'est qu'ils vous assureront qu'ils ne savent pas dessiner ou structurer une idée, après un an, nous vous prouvons le contraire, ce n'est pas apprendre qui est difficile, c'est d'apprivoiser sa perception des choses et de faire obéir sa main .

Nous finissons toujours la saison par un vernissage. Cette année, exceptionnellement, nous intégrerons l'ouverture touristique de la commune de La Martyre et offrons un vernissage à la cantine de la Martyre le 4 Juillet en fin d'après-midi.

*Pas de trophée, pas de diplôme, mais le mérite d'exposer le Fruit de leur apprentissage
Et le plaisir de le partager avec sa famille, ses amis et vous.*

Les préinscriptions se feront le 4 juillet à 18 h 00.

Nous rappelons que les animatrices sont des professionnelles des arts graphiques et plastiques :
Demandez :

Kty.H pour le dessin et l'initiation à la couleur depuis 5 ans sur le Plateau : 06.31.39.20.69

Ou Paule.G pour les Arts anachroniques depuis 2 ans: *concepts d'art décalés mêlant les arts plastiques de base pour les enfants et les arts contemporains pour les adultes* : 06.74.72.64.35.

Les cours s'échelonnent du Lundi Matin au Samedi après-midi.
Cours particuliers possibles Les Mardi et Vendredi Matin.

Rappel : 45 € / trimestre pour les 5/6ans matériel fourni ;
52 € pour les 7/12 ans ;
70€ pour les 13/17 ans ; et 73€ pour les adultes.

Des stages sont proposés à chaque vacances sur 2 ou 3 jours en fonction de la difficulté du thème.

La rentrée est prévue à partir du 15 Septembre 2014.



LE CLUB DE GYM DE LA MARTYRE



Quelques adhérents du "Club de Gymnastique de La Martyre"

Lundi	La Martyre	13h30 14h30	Gym semi tonique Gym semi tonique
	Tréflévénez	19h	Gym
	Loc-Eguiner	20h30	Step
Mercredi	La Martyre	19 h	Gym tonique
Jeudi	La Martyre	19h15	Zumba
Vendredi	Loc-Eguiner	14h	Gym douce

Voici les animations proposées par le Club pour les adultes.
Les activités des enfants seront communiquées par voie de presse ultérieurement.

Contact : 02 98 25 14 55

LA BIBLIOTHÈQUE DE LA MARTYRE



La bibliothèque de La Martyre est à la disposition de tous, adultes et enfants. Tous les habitants peuvent s'y inscrire. **Le prêt du livre est gratuit, moyennant un abonnement annuel de 16 euros par famille.**

Horaires d'ouverture :

Pour les vacances de cet été, la bibliothèque prend ses quartiers et sera fermée à compter du vendredi 11 juillet.

Le mardi 8 juillet : elle sera ouverte de 20h00 à 21h00. Fermée le mercredi 9 juillet.

Le vendredi 11 juillet : elle sera ouverte de 16h30 à 21h00. Les adhérents pourront prendre plus d'ouvrages qu'à l'accoutumée et les prêts seront automatiquement prolongés.

Reprise à la rentrée scolaire avec de nouveaux horaires qui seront communiqués au prochain Keleier.

Contact :

Nom de la présidente de

l'association : BALCH Christiane



02.98.25.13.01



bibliothequelamartyre@orange.fr



<http://biblidelamartyre.canalblog.com>

ALNITAK

L'association Alnitak participe aux Nuits des étoiles 2014 et anime deux soirées les **vendredi 1er août et samedi 2 août**, à partir de 22h sur le site d'observation de La Martyre. Au programme : Identification des constellations du ciel estival, des étoiles filantes, des satellites et des planètes Mars et Saturne. Observation à l'oeil nu et aux instruments du ciel, de Saturne et de la Lune. Les visiteurs qui le souhaitent, peuvent apporter leurs jumelles. Annulé en cas de ciel trop nuageux. Gratuit. A l'occasion du Jour de la Nuit 2014, l'association Alnitak organise une soirée de rentrée le **samedi 20 septembre** à partir de 21h. [à préciser, surveiller sur notre site web : <http://www.astrosurf.com/alnitak/>] Au programme : Découverte des constellations d'automne. Observation du ciel profond (voie lactée, amas d'étoiles, galaxies et nébuleuses) à l'oeil nu et aux instruments.



Inscriptions Samedi 13 Septembre de 11 h à 12 h

attention : Certificat médical (validité de moins de 3 mois à l'inscription)
obligatoire pour activités sportives tels que : Badminton, Roller-Rink-Hockey, Volley

une question ? Laissez votre message par mail à **alpp@laposte.net**



BADMINTON

ADULTES & ADOS

le lundi 20 h - 22 h

ENFANTS

le mardi 18 h - 19 h

Lieu : Salle Omnisports Ploudiry



CHORALE

Ouverte à tous

le lundi 20 h 30 - 22 h

Lieu : Maison du Plateau La Martyre
ou Salle multifonctions



DANSE

PETITS

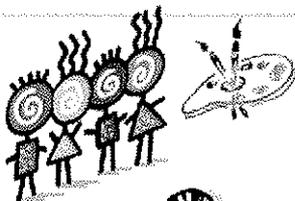
le vendredi 17 h 30 - 18 h 15
et 18 h 30 - 19 h 15

GRANDS

le lundi 18 h - 19 h
et 19 h - 20 h

Responsable : Paule 02 98 25 11 93

Lieu : Maison du Plateau La Martyre



PATOUILL'ART

Expression artistique ADULTES

jeudi 14 h - 17 h

Lieu : Salle multifonctions La Martyre



**ROLLER
RINK HOCKEY**

ENFANTS et ADOS

le samedi matin 10 h - 11 h

Responsable : Françoise 02 98 25 18 70

Encadrement : Yannick et Ados

Lieu : salle Omnisports Ploudiry



VOLLEY

Loisir adultes mixte sans championnat

le mercredi 20 h 30 - 22 h 30

Responsable : André 02 98 25 10 33

Lieu : salle Omnisports Ploudiry

LE PLATEAU EN FOLIE



L'activité du trimestre a été intense pour les bénévoles de l'association du 'Plateau en Folie'. Après la présentation du char aux habitants des communes le dimanche 13 avril, nous avons participé au défilé le dimanche 27 avril à Landerneau puis samedi 21 juin nous avons organisé pour la 2ème année consécutive un feu de la St Jean.

Le défilé du carnaval de la lune étoilée

Le déplacement vers Landerneau le samedi 26 avril s'est bien passé malgré le vent. Nous avons profité d'une petite éclaircie pour faire route.

Le dimanche, jour du défilé, la pluie matinale a contraint les organisateurs à changer le lieu de retrouvailles, l'ordre du défilé et surtout le défilé était plus long que prévu puisque le départ s'effectuait depuis les hangars.

Après un casse-croûte, tout le monde s'est costumé et tranquillement les chars sont sortis des hangars en espérant la clémence météorologique.

L'après-midi, bien que le ciel soit encombré de nuages, le cortège des chars et groupes musicaux a sillonné la ville par 2 fois.

Par ce temps, les spectateurs n'étaient pas aussi nombreux qu'espéré. Mais les personnes que nous avons rencontrées nous ont applaudi avec enthousiasme.



Remerciements à toutes les personnes et entreprises qui nous ont aidés à la création du char en prêtant du matériel, des locaux et en donnant des matériaux.

Remerciements à toutes les personnes qui ont défilé.

Remerciements à Paule, Mégane, Maéva et le groupe des danseuses.

Rendez-vous en septembre 2015 pour choisir le thème du char en vue du carnaval qui aura lieu en avril 2016.

Le feu de la St Jean

Chacun son tour, La Martyre puis Ploudiry.

Le soleil était là, la musique aussi. La buvette était là, les jeux bretons aussi.

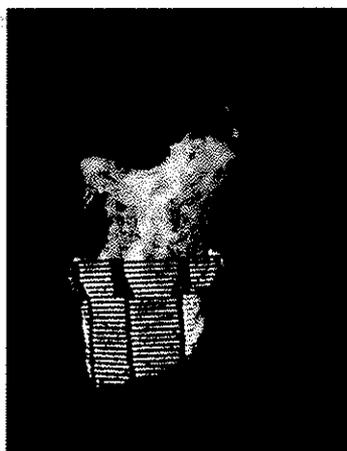
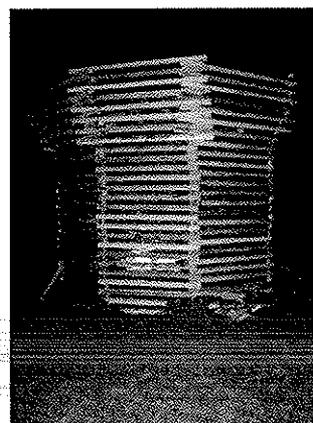


Mais la 1^{ère} nouveauté vient de la location d'une structure gonflable, le tir à l'élastique : un harnais raccordé à de puissants élastiques. L'objectif est de déposer un témoin le plus loin possible. Ensuite l'élastique vous ramène avec force dans les boudins gonflés de la structure sans vous faire mal.

Les enfants ont adoré et les grands qui ont essayé ont été conquis.

La 2^{ème} nouveauté ne vient pas du feu en lui-même mais plutôt de sa forme. Pour certains, c'était la tour infernale, pour d'autres un château d'eau (comme celui de Ploudiry qui a été remplacé) ou tout simplement une tour.

Pour préparer cet édifice, il a fallu 6 personnes pendant 5 heures et un tracteur : 4 m de haut et 4 m de diamètre.



Pour l'allumer, il n'y a pas eu de problème et rapidement tout le bois déposé dans la tour s'est consumé et la tour était toujours debout. Les questions que beaucoup se posaient : allait-elle tomber et comment ?

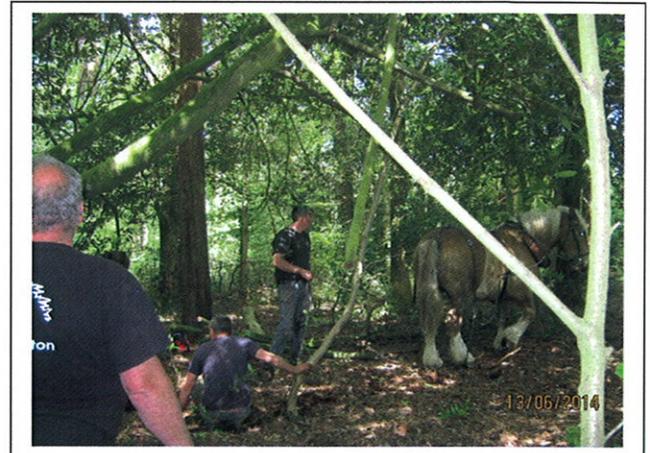
Au bout de $\frac{3}{4}$ heure, les premières barres tombèrent puis la structure s'effondra sur elle-même. Le public poussa un cri de satisfaction et de joie puis applaudit comme lors d'un spectacle.

La fête de termina vers 1h du matin. Rendez-vous l'an prochain à La Martyre.

L'assemblée générale de l'association aura lieu le vendredi 5 décembre 2014 à 19h00 à la maison du plateau.



Hommage du Conseil municipal nouvellement élu aux anciens combattants morts pour la commune. Dépôt de gerbe au monument aux morts du cimetière par Madame le Maire.



Le 13 juin : arrachage des plantes invasives effectué par les chevaux de M. SEITE au Bois Noir. C'est l'occasion pour les enfants des écoles de découvrir cette technique particulière et de mieux reconnaître les plantes invasives. En vous promenant au Bois noir, n'hésitez pas à arracher les plantes invasives qui commencent à pousser et à s'installer.

Le 15 juin : le concours cantonal de poulinières suitées et non suitées. Des promenades en calèche étaient aussi proposées au public.



POTERIE DE BENOIST LAGARDE

Exposition d'Art

Du 4 Juillet
au 28 Aout 2014

De 10h00 à 17h30

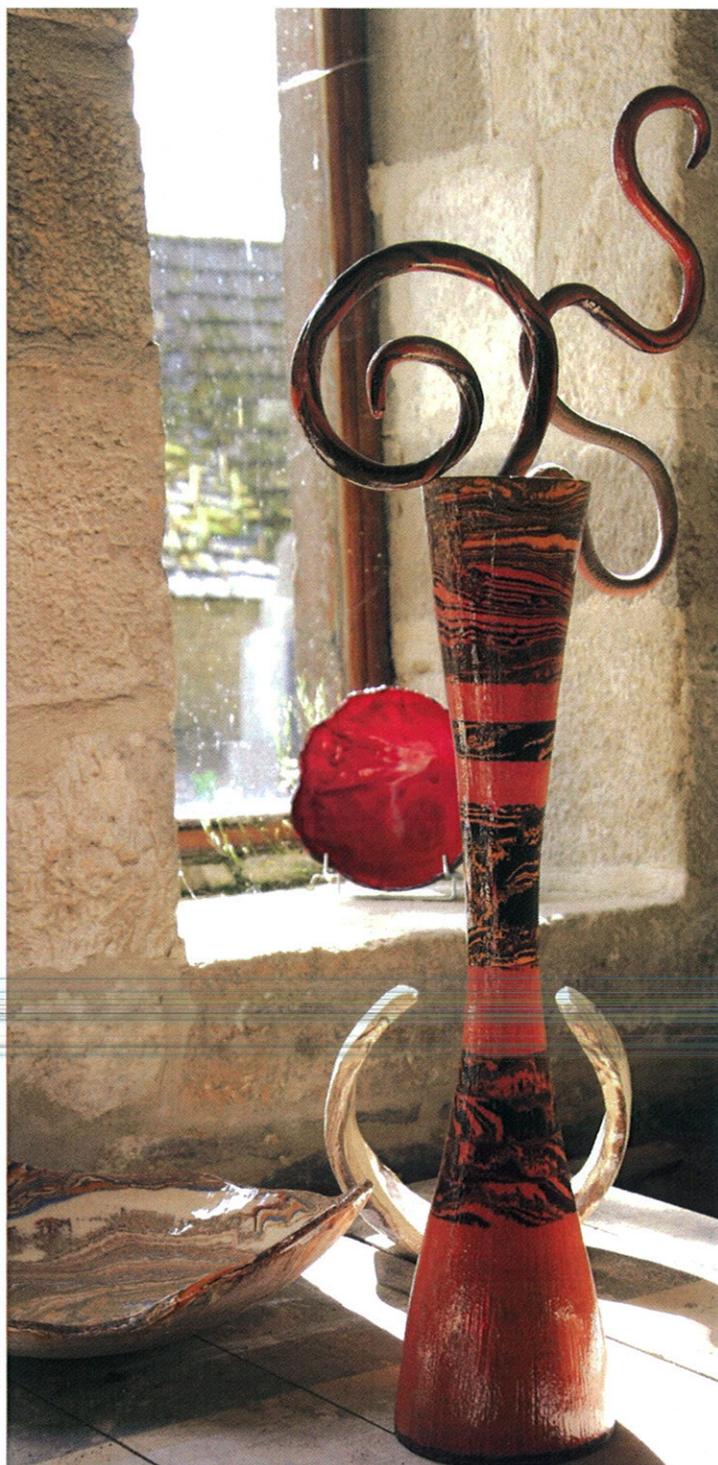
Eglise Saint Salomon

Ossuaire et Point I

LA MARTYRE

Benoist La Garde

Céramiste sculpteur



« Photo prise dans l'ossuaire de La Martyre »
Exposition de céramique de Benoist Lagarde
durant l'été